

Comment gérer la fin de vie des équipements électriques et électroniques professionnels ,
Notre mission Une approche collective et indépendante pour la gestion des DEEE professionnels.

Par Emmanuel Beaurepaire de Recystem'pro

La spécificité de la mise sur le marché des EEE professionnels :nécessite de mettre en place une démarche collective

Les DEEE professionnels ont pour caractéristique d'avoir une multitude d'acteurs :

importateurs, intégrateurs, distributeur, installateur, client

Il y a des situations complexes dans certains cas le producteur n'arrive plus à savoir qui est l'utilisateur de son produit !

Il y a nécessité de s'organiser collectivement pour faciliter la reprise chez les utilisateurs : problème de concurrence et risques d'ententes..

RECYSTEMPRO travaille sur des filières collectives. Il s'agit de la mise en œuvre de la boîte noire ou de la gare de triage dans les situations où il y a des producteurs qui vendent à des distributeurs voire à des installateurs et à des utilisateurs professionnels et d'essayer de faire le tri des responsabilités et d'apporter une réponse opérationnelle.

Faire en sorte que chaque producteur paie réellement pour les produits qu'il a mis sur le marché de façon mutualisée pour essayer d'obtenir des résultats qui soient convaincants.

L'approche au départ est de faire pour chaque secteur un audit et de regarder

Les quantités mises sur le marché

La typologie des produits

La nature des produits

Les matières qui nécessitent un traitement particulier contenues dans ces produits

La nature des matières contenues qui peuvent faire l'objet d'une valorisation avec des recettes matières..

Avec ces audits il faut réaliser des tests avec nos partenaires pour bien mesurer la composition des produits, le taux de valorisation et le taux de recyclage atteignable.

La diversité des équipements et la composante réglementaire

Avec la révision du décret relatif aux piles et accumulateurs dans le cas où il y a présence de piles dans cet équipement dans le cadre du décret DEEE cet équipement n'était soumis à la réglementation maintenant oui .Dans ce cadre il faudra prévoir une filière pour traiter l'ensemble de l'appareil avec l'objectif de traiter la pile.

La composante des produits : la collecte et la sécurité

Recystempro est obligé d'auditer et de trouver à chaque fois les meilleures solutions. Par contrat le producteur nous demande d'être donneur d'ordre. Cette opération se fait en partenariat avec les opérateurs de collecte et de traitement de déchets. Dans le cadre de cette étude on regarde les possibilités qui sont offertes en matière de regroupement.

La question du traitement

C'est notre responsabilité qui est engagée vis-à-vis des entreprises qui signent un contrat avec nous. Une visite est faite régulièrement sur les sites de traitement. Les autorisations administratives sont vérifiées ainsi que les bilans matières de façon à ce qu'on ait toutes les garanties que l'opérateur de traitement soit conforme à la réglementation en vigueur

La traçabilité documentaire le BSD

Les BSD sont demandés systématiquement. Dans certains cas les BSD nous reviennent et ils ne sont pas correctement remplis. Recystempro les renvoie pour que les informations apparaissent.

Les déclarations trimestrielles ç l'ADEME

Les déclarations semestrielles représentent environ 160 entreprises

Les missions de RECYSTEM'PRO

RECYSTEMPRO est né en 2003 ;Il apporte une aide opérationnelle aux producteurs d'EEE du domaine professionnel.

En effet concernant les produits professionnels il y a une complexité des produits,des modes de distribution et des modes d'utilisation.

L'objectif de Recystempro est d'apporter une réponse opérationnelle et de faire en sorte que chaque producteur paie réellement pour les produits qu'il a mis sur le marché et de façon mutualisée pour essayer d'obtenir des résultats qui soient convaincants.

Recystempro est indépendant des prestataires de traitement et des producteurs.

Recystempro est mandatée par les producteurs pour assurer cette mission d'organisation de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets.

Recystempro a pour vocation

- D'assister les producteurs d'équipements électriques et électroniques professionnels dans la mise en œuvre de leurs obligations au regard du décret 2005-829
- D'organiser la collecte et le recyclage des DEEE professionnels
- D'assurer la gestion déléguée de la tenue du registre Ademe
- Etudier les problématiques liées aux produits à traiter
- Rechercher les prestataires susceptibles d'intervenir et d'évaluer la filière ;transporteurs, recycleurs
- Evaluer les taux de recyclage et de valorisation
- Déterminer les coûts de traitement
- Mettre en place les modalités de financement

Recystem'pro assure du sur- mesure dans une approche collective

Des exemples de filières ou Recystem'pro est intervenu

La filière des produits électriques et électroniques des dentistes en fin de vie

L'organisme crée s'appelle RECYDAN. Il s'agit des produits électriques et les électroniques des dentistes. Cet organisme contrôle à la fois les opérations de mises sur le marché et des quantités enlevées par l'organisme. RECYDAN est la boîte noire de cette structure c'est-à-dire par mandat l'ensemble des entreprises de ce secteur nous ont confié les déclarations au registre de l'ADEME. Parallèlement on met en perspective les coûts liés à la collecte et au traitement des produits en fin de vie de cette filière pour les mettre en regard. Dans cet organisme Recystempro joue un rôle administratif financier de boîte noire pour garantir un total secret des informations de mises sur le marché de producteurs qui se sont réunis entre eux.

Concernant les déclarations des quantités enlevées et traitées cette déclaration pose un problème. On est obligé de déclarer les quantités enlevées et traitées de façon individuelle. La règle souvent utilisée dans ce cas est le pourcentage de part de marché du producteur et on prend cette quote part en considération.

Le filière des grandes cuisines industrielles

Ce secteur représente 20.000 tonnes par an du tunnel de lavage jusqu'au four ou tout ce que vous pouvez trouver dans une cuisine de restaurant ou de cantine./

C'est un montage en tris parties

D'un côté le syndicat professionnel le SYNEG qui a signé un accord avec Recystempro qui définit des objectifs généraux pour la mise en place de la filière puis ensuite des accords individuels qui reprennent l'esprit de l'accord cadre. Chaque contrat a été négocié par chacun des producteurs. Dans certains cas il est demandé des prestations particulières ou des conditions particulières en fonction de niveaux d'intervention.

Chaque producteur qui a signé le contrat individuel découlant de l'accord cadre et membre du syndicat professionnel peut mettre cet autocollant sur des équipements. Sur cet autocollant figure un numéro d'appel qui permet à un utilisateur dans cinq ans ou dans dix ans de pouvoir savoir s'adresser